



ASSOCIATION DES ART-THÉRAPEUTES DU QUÉBEC INC.

## Bourse commémorative Hester Katz Étudiants et étudiantes en art-thérapie

Ce prix a été créé par l'AATQ en l'honneur de Hester Katz, une de nos membres fondateurs et la créatrice de notre logo. La généreuse contribution de la famille de madame Katz a permis d'augmenter la valeur de cette bourse, de 200\$ qu'elle était à l'origine à 450\$ maintenant. Ce prix est décerné à l'étudiant(e) en art thérapie pour la réalisation d'une recherche de qualité supérieure, ce qui est conforme au désir d'excellence prôné par madame Katz.

Tout membre étudiant en règle auprès de l'AATQ et actuellement inscrit à un programme de formation en art-thérapie peut soumettre un article, lequel devra respecter les critères suivants:

1. Comporter une page couverture mentionnant le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, le statut d'étudiant actuel ainsi que le nom de l'université fréquentée ou celui du programme de formation;
2. Traiter d'un sujet pertinent en art-thérapie et explorer une théorie ou une opinion;
3. Peut-être illustré d'une à trois photographies ou photocopies; les diapositives ne sont pas acceptées. L'ajout d'illustrations est fortement recommandée. Cependant, si la situation ne le permet pas, le participant doit indiquer la raison de l'omission;
4. Contenir de 12 à 20 pages dactylographiées à double interligne;
5. Être conforme aux normes de publication de l'American Psychological Association (APA)
6. Être écrit en français ou en anglais.

Les articles seront évalués par un comité de lecteurs dont les commentaires demeureront confidentiels et dont la décision sera sans appel. Le contenu, le style, l'originalité et la clarté seront les points de référence utilisés pour la sélection de l'exposé gagnant. L'article choisi sera publié par l'AATQ pendant l'année en cours et le prix sera remis lors du prochain colloque annuel. Les candidats doivent joindre une autorisation de publier leur soumission.

Membres étudiants, profitez de l'occasion qui vous est offerte pour porter un regard critique sur votre travail, préparer un article et être reconnu-e-s par vos pairs et par des professionnels qui évoluent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Association. **La date limite de soumission est le 1 juin, le cachet de la poste en faisant preuve.**

S.v.p., faire parvenir votre document à l'attention du :

Comité d'éducation et recherche  
Association des art-thérapeutes du Québec inc.  
5764 Monkland Avenue, c.p. 301, Montréal, Québec H4A 1E9

Nous espérons vous lire sous peu!

Présidente, comité éducation et recherche